



FORMATION DE PREMIERS SECOURS NIVEAU 1

La Mairie de SARE propose une Formation de PREMIERS SECOURS (Niveau 1 avec l'UDPS64) à tous les saratar de plus de 16 ans, le :

- **samedi 6 avril 2024** (10 personnes maximum)

Ce sont les dix premiers inscrits qui seront retenus.

Inscription à ccas.saran@gmail.com de préférence ou en mairie.

Lieu : Mairie

Horaires : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Coût de la formation par personne : 55 €.

Coût à votre charge : 20 € par personne, le reste étant à la charge du CCAS de SARE.

A l'issue de la demande, nous vous enverrons un formulaire d'inscription avec le règlement intérieur de la formation. Il faudra nous le renvoyer signé avec votre chèque de 20 € à l'ordre du Trésor Public.

Un mail de confirmation vous sera envoyé. En cas d'absence le jour de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.